

3 octobre 2012 : le SMHP invite son ancien président, aujourd'hui président de la CME

Etaient présents à l'amphithéâtre Bariéty :

Zahir Amoura (médecine interne, commission hospitalière), **Jean-Yves Artigou** (cardiologie, secrétaire général du SMHP, CME), **Thomas Bardin** (rhumatologie, Président de la Collégiale), **Valentine Brousse** (pédiatrie), **Loïc Capron** (médecine interne, Président de la CME), **Dominique Choudat** (médecine du travail, président de la Collégiale), **Christophe Cellier** (gastro entérologie, Président de la Collégiale), **Catherine Cordonnier** (hématologie, Présidente de la Collégiale), **Béatrice Crickx** (dermatologie, CME, Trésorière du SMHP), **Nicolas Dantchev** (psychiatrie, CME), **Eric Daugas** (néphrologie, Président de la Collégiale), **Jean-Pascal Devailly** (médecine physique et réadaptation, commission hospitalière), **Anne Gompel** (gynécologie médicale, Présidente de la Collégiale, commission hospitalière), **Gilles Grateau** (médecine interne, commission hospitalière), **Michel Lejoyeux**, (psychiatrie, président du SMHP), **Philippe Marteau** (hépato gastro entérologie), **Marie-France Maugourd** (gériatrie, Présidente de la Collégiale), **Isabelle Nion-Larmurier** (hépato gastro entérologie, vice présidente du SMHP), **Jean-Michel Oppert** (nutrition, commission hospitalière), **Gérard Réach** (diabétologie, Président de la Collégiale, CME), **Sylvain Renolleau** (pédiatrie, commission hospitalière), **Michel Reynaud** (Addictologie, Président de la Collégiale, commission hospitalière), **Georges Sebbane** (gériatrie, vice président de la CME), **Carol Szekely** (gériatrie, commission hospitalière), **Laurent Teillet** (gériatrie, secrétaire général adjoint du SMHP), **Alain Verloes** (génétique), **Yves Wolmark** (gériatrie), **Alain Yelnik** (médecine physique et réadaptation)

Approbation du compte rendu de la réunion du 14 juin 2012

En ouverture de la réunion, le Bureau remercie le Pr Huchon pour son hospitalité renouvelée à l'Hôtel Dieu. Le compte rendu est ensuite approuvé à l'unanimité.

Accueil des nouveaux praticiens

Le président **Michel Lejoyeux** souhaite au nom du Syndicat la bienvenue aux jeunes praticiens hospitaliers. Il souligne l'intérêt

de faire partie du Syndicat et l'importance de cotiser à la tontine. La tontine propose une couverture en cas de maladie plus efficace et moins chère que les offres privées.

Site internet du Syndicat

Michel Lejoyeux se félicite de la réactivité des collègues au débat lancé sur le site Internet du SMHP concernant deux sujets d'actualité : l'accueil des patients étrangers à l'AP-HP et l'importance des médecins complémentaires pour lesquels le site a reçu respectivement 106 et 113 visites.

L'intérêt de ce type de débat est souligné et l'expérience sera poursuivie.

Michel Lejoyeux invite les présidents de collégiale à réagir sur ce site, notamment sur les points abordés au cours des CME.

Document stratégique du SMHP

Le document est important. La précédente édition avait servi de base à la CME et à l'administration pour bâtir le plan stratégique. A la demande de **Christian Richard**, les autres syndicats constitutifs de l'Intersyndicat transmettront eux aussi leurs contributions.

La plupart des collégiales ont rendu leurs copies et le document devrait aboutir à sa version finalisée dans les toutes prochaines semaines. Ont entre autres été reçues les contributions des collégiales de gynécologie médicale, rhumatologie, réanimation médicale, addictologie, psychiatrie, pneumologie, neurologie, gériatrie, hématologie, pédiatrie, néphrologie, médecine interne, pédiatrie, nutrition, maladies infectieuses, endocrinologie, hépato-gastro-entérologie, médecine physique et de réadaptation, santé au travail, santé publique, médecins de la douleur. Certains de ces documents apparaissent relativement trop longs par rapport à la version précédente. Si c'est le cas, le bureau du SMHP demandera aux collègues coordinateurs des contributions de résumer une partie de leur texte.

Prochaines réunions de la Commission Hospitalière

Parmi les thèmes possibles des prochaines commissions hospitalières figurent les relations AP-HP ARS (une invitation sera adressée à M. Claude Evin), la question des internes et de la formation. Toutes les suggestions peuvent être reçues sur le forum de notre site (avec votre identifiant et votre mot de passe

<http://www.smhparis.com/forum.php>

ou à la rubrique contact de ce site :
<http://www.smhparis.com/contact.php>

Invitation de Loïc Capron, Président de la CME, et de Georges Sebbane, vice président de la CME

L'ensemble du bureau remercie le Président et le Vice Président de la CME d'avoir accepté l'invitation du SMHP et de conforter les liens entre la CME et le Syndicat. Loïc Capron fait part de son expérience des premiers mois à la présidence de la CME. L'AP-HP est un établissement à part avec 128 pôles, taille qui la distingue de tous les autres hôpitaux français, universitaires ou non.

La loi HPST a fortement restreint l'importance de la CME. Le rôle de son président est de la faire exister en dépit des difficultés. Deux missions sont explicitement confiées à la CME : Qualité et sécurité des soins (QSS) et Conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (CAPCU).

La CME est consultée ou informée sur quantité d'autres sujets : dans le premier cas, elle est informée et on écoute sa réaction, ce qui peut aboutir à des votes de motion ou de vœux ; dans le second cas, il peut arriver qu'elle soit courtoisement écoutée, mais sa réaction n'est pas officiellement recueillie.

Loïc Capron précise le fonctionnement de la CME, ses sous-commissions, leurs rôles. Les révisions d'effectifs (notamment celle des praticiens hospitaliers, qui est en train de se dérouler pour 2013) se font au niveau des pôles puis des CME locales avant d'arriver en CME centrale qui veille à la répartition harmonieuse des postes entre GH et spécialités notamment. La CME transmet son avis à la direction générale qui en tient ou non compte.

Loïc Capron insiste sur le statut juridique du Président de la CME qui est le premier vice-président du Directoire, "en charge des affaires médicales" . Les domaines d'intervention du Président de la CME sont doubles : d'une part, il organise la QSS et la CAPCU ; d'autre part, il coordonne la politique médicale de l'établissement en concertation avec le directeur général et tous deux élaborent le projet médical de l'établissement en conformité avec le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui a été conclu avec l'agence régionale de santé (ARS).

Le Président de la CME donne un avis sur les nominations et

éventuelles (et heureusement rares) révocations des chefs de pôle et de structures internes (services). Il est présent ou représenté par le vice-président dans les échanges avec la tutelle (ARS), dans le cadre du comité stratégique et du conseil de tutelle qui se réunissent chacun une fois par mois.

Loïc Capron investit beaucoup dans la diffusion de l'information à la communauté médicale par le site internet de la CME. Il est mis à jour deux fois par mois et fonctionne en toute indépendance de l'administration: <http://cme.aphp.fr>.

Les comptes rendus des réunions de bureau de CME y sont postés une semaine après les réunions et les diaporamas présentés en CME sont disponibles sur le site quelques jours après la réunion: http://cme.aphp.fr/les_diapos_cme

Un débat s'engage sur la gouvernance de l'AP-HP et la place de la CME par rapport à la direction de la politique médicale (DPM). Cette double gestion médico-administrative de la politique médicale pose problème, en particulier à cause de l'inégalité flagrante de moyens : aucune ressource spécifique n'est attribuée à la CME au-delà du temps que peuvent y consacrer ses élus, quand la DPM est forte de plus de 100 équivalents temps plein. Une discussion avec la direction générale devrait s'engager pour rééquilibrer ces moyens et permettre à la communauté médicale et à la CME de mieux exercer son rôle dans les décisions stratégiques

Au vu de ces difficultés, le SMHP s'associera à une motion en cours d'élaboration au sein de l'Intersyndicat des médecins des hôpitaux de Paris (présidé par **Christian Richard**), visant à demander une concertation pour que la CME dispose de moyens à la hauteur de ses missions.

En réponse à une question de **Marie-France Maugourd** sur la meilleure façon de diffuser la motion, il apparaît que la voie de l'Intersyndicat et des syndicats est la plus percutante.

Georges Sebbane souligne l'importance de la représentation des praticiens hospitaliers dans le syndicat et dans les instances du Syndicat. Cette présence et cette importance se traduisent, entre autres, par le fait que la loi a voulu que le Vice Président de la CME de l'AP-HP soit un praticien hospitalier.

En réponse à une question d' **Yves Wolmark, Loïc Capron**

précise que la CME se contente d'émettre un avis sur les questions budgétaires et qu'elle ne vote plus le budget. Le Président de la CME rappelle que le vote du budget avait par le passé mis la CME dans des positions bien difficiles...

Christophe Cellier soulève le problème des investissements actuellement au point mort. Ceux-ci deviennent vétustes au point de mettre en cause la qualité et la sécurité des soins. **Loïc Capron** répond qu'il s'agit d'un point prioritaire de la CME : tous les investissements sous toutes leurs formes y compris immobiliers sont discutés à chaque bureau et à chaque CME. Il rappelle que l'importance de notre masse hospitalière nous donne accès au marché obligataire qui nous permet d'emprunter et de rester à flot, ce qui n'est pas le cas des établissements plus petits (faillite récente du CHU de Caen). Concernant le matériel, des pistes innovantes comme la location ou le leasing pourraient être étudiées. L'ancien directeur des finances, M. Philippe Sauvage, y était défavorable ; Mme Carine Chevrier lui a succédé et semble davantage ouverte à ces solutions.

En réponse à une question de **Jean-Pascal Devailly**, le Président de la CME dit que le principe des GH n'est pas remis en question, bien que leur évaluation n'ait même pas été évoquée. La notion de service ne peut pas davantage être remise en cause à l'AP-HP car il s'agit de l'unité de base pour les soins et de la référence universitaire.

Michel Reynaud s'inquiète de la disparition progressive des pouvoirs des médecins et des capacités de décisions qui se concentrent de plus en plus sur quelques intervenants de l'administration.

Après une réponse de **Béatrice Crickx** sur la latitude de décision du directoire, **Loïc Capron** observe que les points soulevés dans cette instance sont déjà très préparés, et les décisions anticipées. Des comités de pilotage sur quatorze thèmes viennent d'être mis en place (**Gilles Grateau**). **Loïc Capron** s'appuyant sur l'exemple du groupe sur le codage quantitatif soutient cette idée de groupe stratégique. L'exemple des centres de lutte contre le cancer ayant à leur tête un binôme médico-administratif pourrait peut-être inspirer les prochaines organisations (**Laurent Teillet**).

Michel Lejoyeux conclut la réunion en remerciant les deux

invités : Loïc Capron et Georges Sebbane. Il redit l'importance du document stratégique en demandant aux quelques retardataires d'adresser rapidement leurs documents. Les derniers textes seront intégrés jusqu'au 7 octobre.

Le 3 septembre 2012

Le SMHP lance le débat !

L'actualité médicale de l'AP-HP est riche de sujets de débats et de polémiques en cette fin de vacances. Deux points concernent particulièrement les médecins.

Le premier débat concerne les médecines dites "complémentaires". L'intention est double : contrôler les pratiques complémentaires dans les hôpitaux ; contribuer à la recherche sur ces options thérapeutiques qui séduisent nombre des malades de l'AP-HP. Ce point mérite d'être davantage débattu qu'il ne l'a été pour garder l'AP-HP de dériver vers des techniques ou pratiques non validées.

Le deuxième débat porte sur l'accueil à l'AP-HP de "riches patients étrangers". L'objectif annoncé est financier. Il paraît cependant inquiétant de voir s'installer dans nos hôpitaux des secteurs spécifiquement dédiés aux patients "payants". Ces moyens ne seront-ils pas enlevés aux patients non payants ? Le Syndicat reste très vigilant sur cette question et craint qu'elle ne remette en cause le principe d'égalité d'accueil de l'hôpital public.

Ces deux débats sont les vôtres, tous les membres du SMHP y ont accès à la rubrique Forum.

Merci d'avance de vos réactions et bonne rentrée !

A bientôt

Amicalement à vous toutes et tous

Le 21 juin 2012

Réunion de la Commission Hospitalière du 14 juin 2012

Etaient présents à l'amphithâtre Bariéty de l'Hôtel Dieu de Paris:

Jean-Yves Artigou (cardiologie, secrétaire général du SMHP, membre CME)
Thomas Bardin (rhumatologie, président de la collégiale)
Anne Bergeron (pneumologie, membre CMH)
Valentine Brousse (pédiatrie, membre CMH)
Dominique Choudat (médecine du travail, président de la collégiale)
Béatrice Crickx (dermatologie, membre CME, membre CMH, trésorière du SMHP)
Nicolas Dantchev (psychiatrie, membre CME)
Eric Daugas (néphrologie, membre CMH, président de la collégiale)
Jean-Pascal Devailly (médecine physique et réadaptation, membre CMH)
Anne Gompel (gynéco endocrinologie, membre CMH, présidente de la collégiale)
Gilles Grateau (médecine interne, membre CMH)
Michel Lejoyeux, (psychiatrie, président du SMHP)
Jean-Pierre Lépine (psychiatrie, membre CMH)
Frédéric Limosin (psychiatrie, président de la collégiale)
Marie-France Maugourd (gériatrie, présidente de la collégiale)
Mickaël Mazighi (neurologie, membre CMH)
Benoît Misset (réanimation médicale, membre CMH)
Jean-Marc Naccache (pneumologie, membre CMH, vice-président du SMHP)
Isabelle Nion-Larmurier (hépato-gastro-ent. membre CMH, vice présidente du SMHP)
Serge Perrot (rhumatologie, président de la collégiale des médecins de la douleur)
Gérard Reach (diabétologie, président de la collégiale, membre CME)
Sylvain Renolleau (pédiatrie, membre CMH)
Nathalie Saidenberg (rhumatologie, membre CMH)
Georges Sebbane (gériatrie, vice-président de la CME, membre CMH)
Laurent Teillet (gériatrie, secrétaire général adjoint du SMHP)
Alain Verloes (pédiatrie, génétique médicale, invité CMH collégiale pédiatrie)
Gwenaëlle Vidal-Trecan (santé publique, invitée CMH)
Yves Wolmark (gériatrie, membre CMH)

Nouvelles de la CME et questions d'actualité

Notre collègue **Olivier Lyon-Caen**, membre du syndicat, est nommé Conseiller auprès du Président de la République. **Djillali Annane** est nommé Conseiller auprès de la Ministre de la Santé. Le conseil de surveillance de l'AP-HP vient d'élire son président.

Jean-Marie Le Guen, succède à **Raoul Briet**.

Les présentations effectuées à la CME sont disponibles sur le site de la CME. Le bureau du Syndicat incite ses membres à s'y référer régulièrement.

Les membres de la CME présents ont présenté les sujets récents de la CME. Tous les diaporamas présentés en CME sont disponibles sur le site. Ces questions ont fait l'objet de commentaires nombreux. **Béatrice Crickx** a présenté, outre les actualités de la CME, les résultats de la Mission Nationale sur l'hôpital public à laquelle elle a participé.

Les collègues de l'Hôtel Dieu font état de leur inquiétude sur l'avenir du site et sur le projet médical auquel ils ne se trouvent pas assez associés. Le SMHP rappelle qu'il soutiendra les collègues et les collégiales dans leurs demandes de médicalisation des décisions et des projets.

Communication

Le bureau du SMHP s'est interrogé sur une nouvelle manière de communiquer les informations de la CME. Maintenant que le Président et les membres de la CME présentent rapidement les diaporamas sur le site de la CME, il a opté pour une autre forme de communication. Il demandera pour sujets de médecine, l'avis de la collégiale de spécialité la plus directement concernée. Le SMHP poursuivra ainsi sa mission de recueil et d'amplification des avis des collégiales de médecine. Sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la prochaine CME, le président de la collégiale concernée ou son représentant sera sollicité. Merci d'avance pour vos réactions rapides et constructives !

Information sur l'Intersyndicat des hôpitaux de Paris

L'Intersyndicat est présidé par **Christian Richard**, ancien président du Syndicat des médecins et membre de la CMH. Le SMHP y sera dorénavant représenté par deux à trois collègues (président et membres du bureau). Les chirurgiens qui étaient organisés en syndicat par spécialités chirurgicales entreprennent à l'instar des médecins de créer un syndicat unifié représentant l'ensemble de leurs disciplines. Ils vont aussi participer, dans le

cadre de l'Intersyndicat, à la rédaction d'un document stratégique dans le même esprit que celui du SMHP.

Document stratégique des collégiales de spécialités médicales

Un précédent document a été élaboré par les collégiales il y a maintenant quatre ans (septembre 2008). Une actualisation de ce document apparaît utile à tous, et en particulier à la CME qui pourra alimenter sa réflexion à partir des propositions des collégiales.

Aux questions précédentes seront rajoutés une information sur :
les restructurations prévues ou en cours,
les aspects universitaires et l'intégration d'un DHU,
une synthèse en quelques lignes précisant les priorités et les urgences.

Michel Lejoyeux et le bureau insistent sur le fait que la conclusion et le résumé seront les parties du document les plus lues et donc les plus utilisées. L'objectif n'est pas de produire un document trop détaillé mais surtout un rappel synthétique des points forts stratégiques de la discipline.

Un tour de table, collégiale par collégiale, donne aux collégiales représentées à la réunion la possibilité de livrer une première impression. Les collégiales non représentées à cette réunion sont : l'hématologie, l'immunologie clinique, les maladies infectieuses, la médecine légale, la nutrition, l'oncologie, la radiothérapie, les urgences. Ce point stratégique n'est pas définitif. Il sera rediscuté collégiale par collégiale et un document validé sera disponible en septembre pour être transmis à la CME.

Addictologie : **Michel Lejoyeux** : les principaux enjeux sont l'identification de centres de référence de niveau 3, le développement des hôpitaux de jour et le problème des sevrages complexes avec une tarification spécifique.

Cardiologie : **Jean-Yves Artigou** : attractivité importante et croissante du secteur libéral dans le domaine de la cardiologie interventionnelle notamment. Cette attractivité concerne les patients mais également les médecins. La structure des différents centres se fait selon trois graduations : centres lourds, centres intermédiaires, centres de proximité avec des plateaux techniques qui en dépendent. Il existe quatre centres de chirurgie cardiaque actuellement à l'APHP et leur nombre est âprement discuté.

Dermatologie : **Béatrice Crickx** : problèmes d'accès en ville du fait d'une demande très forte de consultations. Divergence entre une hospitalisation financièrement rentable et une activité de consultations non rentable mais très importante dans cette spécialité. Difficultés rencontrées pour la formation dans deux composantes de la dermatologie : la chirurgie et l'allergologie.

Endocrinologie diabétologie et maladies métaboliques : **Gérard Reach** président de la collégiale : la diabétologie représente un enjeu majeur : le nombre de diabétiques a doublé en dix ans. Ecueil de la fermeture de lits de diabétologie au profit de l'ouverture de lits non spécialisés : la diminution du nombre de lits d'hospitalisation complète en diabétologie atteint ses limites. Le rapport avec la ville est aussi une priorité avec la précision du positionnement des différents acteurs de santé dans la prise en charge du diabétique. Nécessité de développer l'éducation thérapeutique.

Gériatrie : **Marie-France Maugourd**, présidente de la collégiale : les lits de longue durée, la démographie médicale face à des patients dont le nombre augmente sont les principaux enjeux. L'attractivité des médecins, praticiens hospitaliers notamment, est à soutenir.

Gynécologie : **Anne Gompel**, présidente de la collégiale : il existe également trois composantes : la procréation médicalement assistée, l'orthogénie qui comporte une activité de gynécologie médicale et la gynécologie médicale en elle même pour laquelle il existe une demande en forte augmentation de postes d'internes.

Hépto-gastro-entérologie : **Isabelle Nion-Larmurier** : le recrutement des internes est un véritable problème ainsi que le vieillissement du parc d'endoscopes. Les questions d'équipement peuvent bloquer les développements médicaux.

Médecins de la Douleur : **Serge Perrot**, président de la collégiale des médecins de la douleur. Difficultés d'une activité dépendante de plusieurs spécialités dont l'anesthésie-réanimation. Les consultations risquent d'être amenées à diminuer.

Le 1er Juin 2012

Le changement de Président de la République s'est traduit par l'annonce de nouvelles orientations pour notre vie hospitalière.

Tout d'abord, notre collègue et ami, membre éminemment actif du Syndicat et de la CME, **Olivier Lyon-Caen**, vient d'être nommé conseiller du nouveau Président. Je lui adresse, à titre personnel et au nom du Syndicat mes plus amicales et chaleureuses salutations.

La ministre des affaires sociales et de la santé, **Marisol Touraine**, a fait cette semaine des annonces qui nous concernent au premier chef. Elle fait de la fin de la convergence tarifaire privé-public un préalable à toute discussion sur l'avenir de l'hôpital. Cette décision est attendue par chacun tant cette convergence privé public est inadaptée au financement des actes hospitaliers publics. **Marisol Touraine** se propose également d'engager une adaptation de la tarification à l'activité (T2A) afin de corriger les effets inflationnistes aujourd'hui observés, d'améliorer l'orientation des patients au sein du système de soins et de mieux reconnaître les missions d'intérêt général et les actions sociales et de formation à l'hôpital public. Espérons que ces déclarations seront suivies d'effet et qu'elles détendront au quotidien la situation de nos structures. Enfin, la question de l'investissement a été abordée. Il s'agit d'un domaine où l'AP-HP est particulièrement en difficulté tant sont grands ses besoins d'aménagement et d'équipement. L'intégralité du discours peut être téléchargé sur le site au chapitre comptes rendus.

La donne politique renforce aussi l'incitation pour l'AP-HP de s'ouvrir aux autres hôpitaux de la région dans un recherche de complémentarité. Les agences régionales, toujours selon Mme Touraine, ne se substitueront pas aux décisions internes des hôpitaux mais elles auront une responsabilité majeure dans la mise en oeuvre de la complémentarité entre tous les acteurs de soins. Les réseaux de santé, les coordinations entre différents hôpitaux et structures de soins sont plus que jamais encouragés.

La vocation du SMHP est et reste régionale. Elle n'en prend pas moins acte de ces informations nationales et attend impatientement de voir la manière dont elles vont se décliner dans nos GH, nos pôles et nos services. Chacun mesure l'urgence qu'il y a à permettre à l'AP-HP de rester pionnière et innovante, en synergie avec les autres hôpitaux de la région parisienne.

Un dernier point risque d'occuper nos discussions et nos instances et d'être moins consensuel, c'est celui de la limitation des dépassements d'honoraires y compris pour les médecins

hospitaliers quand ceux-ci ont une activité privée. Nous pourrions sur cette question lancer un débat syndical, recueillir des avis et nous en faire l'écho. Vous pouvez laisser vos avis sur ce site à la rubrique contact.

L'actualité s'annonce donc riche. Plus que jamais, les médecins des hôpitaux de Paris auront à apprendre à réfléchir ensemble, à profiter des opportunités éventuelles, à confronter leurs possibles désaccords et rechercher au maximum l'expression d'une voix commune. Le SMHP s'y emploiera autant que de besoin. Il sera ce que vous en ferez et comme on le dit de la liberté de la presse, il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

A très bientôt.

Amicalement à vous

Michel Lejoyeux

Le 2 mai 2012: les diaporamas de la CME

Le Syndicat des médecins des hôpitaux a le plaisir de vous transmettre un lien vers les diaporamas présentés lors de la dernière réunion de la CME du 10 avril. Vous y trouverez in extenso l'information présentée aux collègues ainsi qu'une présentation par le Président de la CME:

http://cme.aphp.fr/les_diapos_cme/diapos_cme_10_04_2012/

Bonne lecture à toutes et à tous !

Michel Lejoyeux
président du SMHP

Le 13 avril 2012: une nouvelle réunion de la CME

Comme vous le verrez dans ce compte rendu rédigé par **Jean-Yves Artigou** et validé par notre bureau, l'actualité de la CME et de l'AP-HP est riche. En voici les grandes lignes.

1. Informations générales

Le Président du Conseil de surveillance de l'APHP, **Raoul Briet**,

est démissionnaire. Son successeur sera connu en juin et il reste en poste jusqu'à cette date. Cette absence de nomination d'un successeur nous paraît assez inquiétante et ne devrait pas durer. Cette mission est, dans la loi HPST, particulièrement importante dans la défense de nos moyens et activités.

2. Commission du médicament et des dispositifs médicaux

J-F Bergmann assure la présidence de la COMEDIMS depuis 12 ans et il passera le flambeau en octobre prochain. Ce poste budgétaire des médicaments est relativement contenu, avec + 2,3 % en 2011 par rapport à 2010. La progression provient davantage du nombre croissant de prescriptions que du prix du médicament qui reste stable, négocié au niveau de l'AGEPS. L'implication quotidienne des médecins et des chirurgiens est essentielle. Elle passe par une communication interne qu'il faut améliorer.

L'ordonnance de sortie est un moment important tant dans son contenu que dans son explication, souvent confiée à de jeunes médecins. Les outils modernes de communication à destination des plus jeunes (les applications de smartphones notamment) pourraient contribuer à une plus juste prescription. Les médecins ont aussi à faire valoir dans certains cas des dépenses qui restent justifiées dans l'intérêt du patient.

3. Projet d'identification à l'AP-HP de centres intégrés, centres experts et centres spécialisés en cancérologie

L'activité de cancérologie est très réglementée tant dans l'agrément des sites que par les seuils d'activité et les différents décrets qui régissent cette spécialité. La volonté des tutelles, comme dans d'autres domaines, est de concentrer cette activité de cancérologie au sein de centres dédiés. Il existe ainsi une centaine d'autorisations données par l'ARS, et elles pourraient être réduites à une trentaine. Les centres non intégrés ou non experts gardent leurs autorisations d'exercice et peuvent se mettre en marche vers la labellisation s'ils le souhaitent car c'est un processus dynamique. Le SMHP en lien avec la CME veillera à ce que cette restructuration ne déstabilise ni l'offre de soin ni les sites hospitaliers qui se verraient recalés au nom de critères restant à définir.

4. Projet de coopération entre professionnels de santé, programme hospitalier et de recherche infirmière et para médicale 2010 et 2011

Le soutien médical est essentiel et notamment celui recueilli auprès des collégiales et des sociétés scientifiques pour développer ces projets et leurs donner un rayonnement international. Ce point nous paraît important. Il permet de motiver les équipes soignantes et d'engager des actions autour de ce qui est le noyau dur de l'AP-HP : la recherche et l'innovation.

5. Traitement des indemnisations à la suite d'accidents médicaux et rôle des médecins conseils à l'APHP

Un nombre très faible d'affaires (entre 5 et 10 nouvelles par an) se traitent au pénal.

800 demandes indemnitaires sont reçues chaque année représentant en 2011 plus de 20 millions d'euros. Trois demandes sur 4 sont réglées à l'amiable, ce qui est nettement supérieur à ce que l'on observe dans les structures ayant des assureurs classiques (une sur deux seulement). **Jean-Paul Chigot** insiste sur l'importance de sensibiliser les médecins, les représentants de l'administration sur l'importance à renseigner le plus rapidement possible les dossiers. Un certain nombre d'entre nous apportent aussi leur soutien pour défendre l'institution quand elle est attaquée.

6. Le parc immobilier de l'APHP : vers une plus grande transparence

Emmanuel Cuissac présente le patrimoine immobilier de l'APHP, public et privé comportant 9337 logements. L'AP-HP avait été épinglée sur ce point pas la presse et la Cour des Comptes. La Cme comme le SMHP tiennent à ce que ces logements soient exclusivement dévolus au personnel de l'AP et qu'ils contribuent à l'attractivité de l'AP-HP. Les logements sociaux sont essentiels pour permettre le recrutement du personnel non médical compte tenu des loyers prohibitifs pratiqués à Paris. La Directrice Générale s'engage à ce qu'un bilan des attributions soit présenté dans un an. Cette présentation est attendue avec impatience.

7. Ecole de chirurgie de l' APHP : il faut maintenir ses activités sur un même site !

Cette école est essentielle pour la formation des chirurgiens de l'AP et hors AP. Son rayonnement est international et son maintien est indispensable. La fermeture du Fer à Moulin pose le problème de la poursuite des activités regroupées par l'école : gros animaux, petits animaux, simulation et sujets anatomiques.

Les gros animaux ne peuvent pas être conservés en dehors de

Maisons-Alfort et cette nouvelle orientation est logique. En revanche, il apparaît indispensable de conserver regroupées sur un même site les formations sur les petits animaux, la simulation et les sujets anatomiques, au lieu de les voir dispersées comme cela a été envisagé. Le président demande un vote de la CME qui se prononce à l'unanimité pour la conservation dans un même lieu de ces trois types d'activités.

8. Restructuration

Un avis favorable de la commission des structures est donné au regroupement en un seul pôle des deux pôles initiaux de San Salvador et à la création d'une fédération médicale inter hospitalière en chirurgie digestive entre Henri Mondor et le CHIC avec un bilan qui sera dressé dans un an.

Le SMHP continue à s'impliquer sur cette question des restructurations hospitalières pour faire émerger et surtout porter les avis des collégiales médicales dans ces projets. Nous vous proposerons bientôt de participer à un document auquel chaque collégiale médicale sera associée pour définir ses choix et ses priorités.

A bientôt. Amicalement à vous

Michel Lejoyeux
président du SMHP

Le 8 avril 2012

Le compte-rendu du dernier bureau de la CME de l'AP-HP , rédigé par Loïc Capron et Georges Sebbane président et vice-président est en accès libre Internet sur le site de la CME (voir la rubrique liens utiles de ce site)

Vous y trouverez d'autres liens :

- Le règlement intérieur de l'AP-HP
- Le texte officiel de la loi HPST
- Le guide du Ministère de la santé (loi HPST à l'hôpital - les clefs pour comprendre

Bonne lecture à toutes et à tous !

A bientôt

Sincèrement à vous

Michel Lejoyeux
président du SMHP

Le 22 mars 2012

Notre Commission hospitalière s'est réunie à l'Hôtel Dieu mardi 20 mars.

Le président et le bureau du Syndicat ont été élus :

Vice-présidents :

Isabelle Nion-Larmurier, ph gastro-entérologie, Saint Antoine
Jean-Marc Naccache, ph pneumologie, Tenon

Trésorière :

Béatrice Crickx, puph dermatologie, Bichat

Secrétaire Général :

Jean-Yves Artigou, puph cardiologie, Avicenne

Secrétaire Général Adjoint :

Laurent Teillet, puph gériatrie, Ambroise Paré

Président :

Michel Lejoyeux, puph psychiatrie-addictologie, Bichat

Le Syndicat, dans la suite de l'élection de son ancien Président à la Présidence de la CME conservera quatre axes stratégiques essentiels

1.Liens avec la CME

Le Syndicat sera le soutien de ses élus à la CME. Il sera aussi une force de proposition à l'intention de ses élus et il vous informera des débats de la CME.

2.Unité des médecins des Hôpitaux de Paris

L'unité sera défendue au niveau de l'AP, entre PH et PU-PH et pour ne pas opposer une catégorie de praticiens ou un praticiens à d'autres.

3.Relais des Collégiales

Le SMHP relaiera les voix des stratégiques et va proposer une actualisation de son document stratégique en fonction des collégiales (évolution des prises en charge, parcours de soins, liens privé-public, liens AP et autres hôpitaux).

4.Participation à l'InterSyndicat

Le SMHP a vocation à prendre une part active aux actions de l'Intersyndicat dont il représente une composante importante.

Michel Lejoyeux
président du SMHP

Le 17 mars 2012

Composition de la nouvelle Commission hospitalière

Merci à toutes et tous pour votre participation au scrutin qui vient de se clore ! Vous avez été 205 à voter sur ce site.

Un nombre important de collègues se sont donc mobilisés pour participer à la vie de notre Syndicat.

Siègent dans cette Commission Médicale les praticiens suivants, soit en qualité d'élus, soit en qualité de membres de droit (membre de la CME et/ou ancien Président du Syndicat) :

AMOURA Zahir pu-ph médecine interne psl
ARTIGOU Jean-Yves pu-ph cardiologie avc
AUBIER Michel pu-ph pneumologie bch
BELKACEMI Yazid pu-ph radiothérapie hmn
BENYAMINA Amine ph psychiatrie et addictologie pbr
BERGERON Anne pu-ph pneumologie sls
BOUE François pu-ph médecine interne abc
BROUSSE Valentine ph pédiatrie-maladies infectieuses et tropicales nck
CAPRON Loïc pu-ph médecine interne egp
CAREL Jean-Claude pu-ph endocrinologie-diabétologie pédiatrique rdb
CELLIER Christophe pu-ph hépato-gastro-entérologie egp
CHAUSSADE Stanislas pu-ph hépato-gastro-entérologie cch
COHEN Yves pu-ph réanimation avc
COHEN-SOLAL Martine pu-ph rhumatologie lrb
CORRUBLE Emmanuelle pu-ph psychiatrie bct
CRICKX Béatrice pu-ph dermatologie bch
CROZIER Sophie ph neurologie psl
DANTCHEV Nicolas ph psychiatrie htd
DAUGAS Eric pu-ph néphrologie bch
de PROST Yves pu-ph dermatologie nck
DEIVA Kumaran ph policlinique pédiatrique bct
DESCHENES Georges pu-ph néphrologie rdb

DEVAILLY Jean-Pascal ph MPR bch
DREYFUSS Didier pu-ph réanimation lmr
GAUDRY Stéphane ph réanimation lmr
GERVAIS Anne ph hépatologie bch
GOMPEL Anne pu-ph gynécologie htd
GRANGER Bernard pu-ph psychiatrie cch
GRATEAU Gilles pu-ph médecine interne tnn
HOUSSET Martin pu-ph radiothérapie egp
HUMMEL Aurélie ph néphrologie nck
LAFABRIE Matthieu ph maladies infectieuses et tropicales psl
LECHOWSKI Laurent pu-ph gérontologie spr
LEGER Damien pu-ph exploration et prise en charge tb du sommeil htd
LEJOYEUX Michel pu-ph psychiatrie-addictologie bch
LEPINE Jean-Pierre pu-ph psychiatrie-addictologie lrb
MARTEAU Philippe pu-ph hépato-gastro-entérologie lrb
MAZIGHI Mikael mcu-ph neurologie bch
MEGARBANE Bruno pu-ph réanimation lrb
MEGNIEN Jean-Louis pu-ph médecine préventive cardio-vasculaire egp
MELCHIOR Jean-Claude pu-ph médecine aiguë spécialisée rpc
MISSET Benoît pu-ph réanimation St Joseph
MOURAD Jean-Jacques pu-ph médecine interne avc
NACCACHE Jean-Marc ph pneumologie tnn
NION-LARMURIER Isabelle ph gastro-entérologie et nutrition sat
OPPERT Jean-Michel pu-ph nutrition psl
ORCEL Philippe pu-ph rhumatologie lrb
REACH Gérard pu-ph diabétologie avc
REGNIER Bernard pu-ph réanimation bch
RENOLLEAU Sylvain pu-ph réanimation néonatale trs
REYNAUD Michel pu-ph psychiatrie-addictologie pbr
RICARD Jean-Damien pu-ph réanimation lmr
RICHARD Christian pu-ph réanimation bct
SAIAG Philippe pu-ph dermatologie apr
SAINDENBERG Nathalie ph dermatologie avc
SEBBANE Georges ph gériatrie avc
SEGOUIN Christophe ph santé publique lrb
SZEKELY Carol ph gériatrie chr
TEILLET Laurent pu-ph gériatrie apr
URTIZBEREA Andoni ph moyen séjour polyhandicap hnd
VITTECOQ Daniel pu-ph maladies infectieuses bct
WOLKENSTEIN Pierre pu-ph dermatologie hmn

WOLMARK Yves pu-ph gériatrie brt
YELNIK Alain pu-ph MPR lrb

Chacune et chacun des membres de cette commission hospitalière participera à la vie du Syndicat et mobilisera les collègues de sa discipline, de son pôle et de son site hospitalier.

Le nouveau bureau de la Commission Hospitalière sera élu mardi prochain 20 mars. Après l'élection du nouveau bureau du SMHP, les dates des prochaines réunions de la commission hospitalière vous seront transmises.

Le nouveau bureau vous présentera également les actions qu'il compte entreprendre pour défendre et faire entendre les projets médicaux des collégiales et des médecins hospitaliers et hospitalo-universitaires des hôpitaux de Paris.

A bientôt sur ce site et par mail

Michel Lejoyeux Président par intérim du SMHP

DERNIÈRES NOUVELLES, le 14 janvier 2012 COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME) DU 10 JANVIER 2012

Lors de la première réunion de la nouvelle Commission médicale d'établissement (CME) de l'AP HP, sortie des urnes en octobre et novembre derniers, ont été élus :

- président, Loïc CAPRON, PU de médecine interne, HEGP ;
 - vice-président, Georges SEBBANE, PH de gériatrie, René Muret et Avicenne ;
 - représentants au Conseil de surveillance, Christian RICHARD, PU de réanimation médicale, Bicêtre, et Alain FAYE, PH de chirurgie digestive, HEGP ;
 - représentants au CCHSCT (Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), Patrick DASSIER, PH d'anesthésie-réanimation, HEGP, et Bernard GRANGER, PU de psychiatrie, Cochin ;
 - représentant au CTCE (Comité technique central d'établissement), Olivier HENRY, PH de gériatrie, Émile Roux.
- Présidents et vice-présidents des sous-commissions de la CME seront élus lors d'une CME exceptionnelle le 17 janvier.

La présidence de la CME est pour moi l'aboutissement d'un long parcours dont le Syndicat des médecins a été le principal porteur. Je suis profondément reconnaissant à l'ensemble de mes collègues pour la confiance qu'ils ont en moi. Le discours que j'ai prononcé lors des vœux de la Directrice générale de l'AP-HP (voir Comptes rendus et documents) vous dira ce qui m'occupe maintenant l'esprit.

Cette élection m'amène à quitter la présidence du SMHP que j'occupais depuis décembre 2007. Les élections d'une nouvelle Commission hospitalière puis d'un président et d'un bureau auront lieu dans les semaines qui viennent. L'intérim de la présidence sera assurée par Michel LEJOYEUX, PU de psychiatrie et addictologie à Bichat-Claude Bernard, notre actuel trésorier et secrétaire général.

Avec ma plus sincère gratitude pour votre aide et votre soutien, je reste à votre service et vous salue très cordialement,

Loïc CAPRON
